
Dar
F1030.7
C88
no.8

RELATION

DU VOYAGE

Des premières Urſulines à la Nouvelle Orléans et de leur établiſſement en cette ville.

Par la Rev. Mère St. Augustin de *TRANCHEPAIN*, *Supérieure.* d. 1733.

Avec les lettres circulaires de quelques unes de ſes Sœurs, et de la dite Mère.



Nouvelle York, Isle de Manate,
De la Preſſe Cramoiſy *de* Jean-marie Shea.
M. DCCC. LIX.

Tiré à 100 *exemplaires.*

No.———

TABLE

DE MATIÈRES.



AVANT-PROPOS.

LE 12e jour de Janvier 1727 toutes les Religieuſes deſtinées à former le Monaſtère de la Louiſiane, s'aſſemblèrent dans l'infirmerie des Religieuſes du Hennebon pour reconnoitre pour première Supérieure la Mère Marie Tranchepain de St. Auguſtin, laquelle Monſeigneur l'Evêque de Québec a confirmé par deux lettres; l'une au Révérend Père Baubois; et l'autre à cette Mère. Toutes les Religieuſes profeſſes, une novice et deux ſéculiers ſont venues lui rendre leurs ſoumiſſions ſelon leur rang de profeſſion comme il ſuit :

Sœur Marguérite Judde de St. Jean l'Evangéliſte, profeſſe de la Communauté de Rouen.

Sœur Marianne Boulanger de St. Angélique de Rouen.

Sœur Magdeleine de Mahieu de St. Fs. de Xavier, profeſſe de la Communauté du Hâvre.

Sœur Renée Guiquel de Ste Marie, profeſſe de Vannes.

Sœur Marguérite de Salaon de Ste Therèſe, de Ploërmel.

Sœur Cécile Cavalier de St. Joſeph, profeſſe de la Communauté d'Elbœuf.

Sœur Marianne Dain de Ste Marthe, profeſſe de la Communauté de Hennebon.

Sœur Marie Hachard de St. Staniſlas, Novice.

Sœur Claude Maſſy, Séculière de Chœur.

Sœur Anne, Séculière converſe.

Toutes les Religieuſes ci-deſſus nommées ſont venues de France, et ont fondé

le Monaſtère des Urſulines de la N^lle Orléans le 7 Août 1727.

Elles étoient toutes profeſſes de la Congrégation de Paris, excepté la Sœur Ste Marie, qui étoit de la Congrégation de Bordeaux, mais qui s'eſt unie aux autres, à condition de faire le 4me vœu, et de ſe conformer en tout à la Règle de Paris.

Elles ſont arrivées à la N^lle Orléans en compagnie des Pères Tartarin et Doutreleau, très dignes Miſſionnaires de la Compagnie de Jéſus après une traverſée pénible de cinq mois, et où l'on auroit péri infailliblement ſans la protection de la Ste Vierge, et de St. F. de Xavier qu'elles ont reclamée dans tous les dangers. Elles ſont venues ſous l'autorité de Mgr Jean de la Croix de St. Valier, Evêque de Québec qui adminiſtroit le diocèſe. Les meſſieurs de la Compagnie des Indes étoient les fondateurs par le traité qu'ils firent avec le Révérend Père Baubois, Vicaire Général de Mgr de Québec, et Supérieur

Général des Miſſions dans la Louiſiane. Ce Révérend Père Jéſuite animé de zèle pour la gloire de Dieu et le ſalut des âmes, eſt venu de la Nouvelle Orléans en France pour avoir un établiſſement de ſon Ordre et des Religieuſes Urſulines pour l'éducation de la jeuneſſe. Dieu a béni ſes bonnes intentions en faiſant heureuſement réuſſir ſon entrepriſe, malgré une multitude de traverſes et d'oppoſitions que lui firent ſouffrir les perſonnes les plus néceſſaires à ſon œuvre. Mais après un an de pourſuite du Révérend Père et des Religieuſes, après mille contradictions de la part de Meſſieurs les Evêques, qui, ayant approuvé d'abord cette entrepriſe, firent enſuite pluſieurs difficultés, lorſqu'il fallut donner les obédiences aux Religieuſes de leurs Diocèſes : dans une occaſion on fut obligé de recourir à ſon Eminence le Cardinal Fleury, Miniſtre d'Etat.

La Compagnie des Indes ayant conſidéré que les fondemens les plus ſolides de

la Colonie de la Louiſiane ſont ceux qui tendent à l'avancement de la gloire de Dieu et à l'édification des peuples , tels que les établiſſemens des R[ds] Pères Capucins et des R[ds] Pères Jéſuites dont le zèle et la charité aſſurent les ſecours ſpirituels aux habitans et donnent grande eſpérance pour la converſion des Sauvages , et voulant encore par un nouvel établiſſement ſi pieux , ſoulager les pauvres malades , et pourvoir en même temps à l'éducation de la jeuneſſe ; elle a agréé et accepté les Religieuſes Urſulines.

La Compagnie convient d'entretenir ſix Religieuſes , y compris la Supérieure ; de payer leur paſſage et celui de quatre ſervantes pour les ſervir durant le voyage : et de plus de payer le paſſage de celles qui , pour quelque motif, ſouhaiteroient de retourner en France. Il étoit convenu qu'une des Religieuſes ſeroit économe de l'Hôpital , qu'elle s'occuperoit de tout le temporel , et rendroit ſes comptes une fois

le mois à Meſſieurs les Officiers : que deux autres ſeroient continuellement au ſervice des malades ; qu'il y en auroit une pour l'école des pauvres , et une autre pour ſervir d'aide et remplacer les autres en cas de maladies et les ſoulager lorſqu'elles ſeroient ſurchargées. Lorſque les religieuſes pourront le faire commodément , elles prendront , ſi elles le jugent à propos , des filles penſionnaires , mais aucune de celles qui ſeroient chargées du ſoin des malades , n'en ſeroit détournée ni appliquée au ſoin et à l'éducation des penſionnaires.

Le 9 Août 1727 , le Saint Sacrifice de la Meſſe a été offert pour la 1re fois dans une ſalle de la maiſon , où nous ſommes , en attendant que le nouveau Monaſtère ſoit bâti. On a attendu pour poſer le St. Sacrement juſqu'au 5me d'Octobre de la même année , que le petit tabernacle a été préparé , et ce jour le Rd Père Baubois , notre très digne Supérieur ,

accordé aux ſoins de toute la Communauté par Mgr de Québec , et reconnu avec les cérémonies ordinaires , nous a laiſſé ce précieux dépôt. Il a auſſi confirmé la Sr Marie Tranchepain de St. Auguſtin , Supérieure.





RELATION

Du Voyage des Fondatrices de la Nouvelle Orléans, écrite aux Urſulines de France, par la première Supérieure, la Mère St. Auguſtin.



PRÈS avoir paſſé quelque temps chez les bonnes Urſulines de ——— nous nous embarquâmes le 22 Février 1727 : mais comme le vent changea il fut réſolu que nous ne mettrions à la voile que le lendemain, ce qui nous donna le tems de nous arranger dans notre petite chambre. Celà étoit une cloiſon que l'on avoit fait pour nous dans l'entrepont ; nous

nous y trouvâmes un peu ſerrées , mais nous y étions ſeules , ce qui nous faiſoit beaucoup de plaiſir.

On mit à la voile le 23 Février à 2 heures après midi : le temps étoit beau et nous montâmes ſur la dunette pour prendre l'air : mais à une demi lieue de l'Orient on rencontra un rocher : le choc fut rude et l'alarme général. On releva en même temps les voiles , ce qui étant remarqué du port de l'Orient , on vint à notre ſecours et l'on travailla avec tant de vigueur que nous nous trouvâmes délivrées de cette 1re frayeur et en état de continuer notre route. Ce fut alors que chacun commença à payer le tribut à la mer. Aucune de nous n'a échappé et les moins malades furent les ſœurs Boulanger et Hachard , qui en furent quittes pour de legers maux de cœur.

Cependant les vents changèrent et devinrent tout à fait contraires. Le bâtiment étoit dans une agitation continuelle et faiſoit des bonds qui nous renverſoient les uns ſur les autres. A peine la ſoupe étoit elle ſur la table qu'un ſecouſſe de vaiſſeau la renverſoit. Ces petits accidens

et autres nous faiſoient rire , malgré le mal de cœur qui eſt une maladie violente et qui réduit juſqu'à l'extrémité : mais lorſqu'on le connoit , on ne s'en inquiète guère , parce qu'on n'en meurt pas. Je fus celle qui en ſouffrit davantage : mais cela n'ébranla point ma vocation ; Notre Seigneur mêle un certain je ne ſais quoi à ce que l'on fait pour lui , que la peine même devient douce : et c'eſt ce que mes Sœurs ont éprouvé bien plus que moi , parce qu'elles l'ont plus mérité. Auſſi grande fut ma conſolation de voir que malgré les peines , les maladies , cauſées par la longueur de la navigation , malgré la rencontre des corſaires , aucune ne ſe repentit du ſacrifice qu'elle avoit fait à Dieu de toute ſa perſonne, et ne s'inquiéta des dangers que nous courûmes. Ce fut dans une de ces occaſions périlleuſes que nous fîmes un vœu à la Ste Vierge et à St. François de Xavier , afin de mériter leur protection.

Cependant notre vaiſſeau n'avançoit guère , et en quinze jours nous ne fîmes pas le chemin que nous euſſions dû faire en trois. Nos vivres diminuèrent , ſurtout

l'eau : et nous fûmes réduites , auſſi bien que l'équipage à une pinte par jour , encore étoit-elle très mauvaiſe. Notre capitaine fut obligé de relâcher à l'île de Madère à 300 lieues de l'Orient. Auſſitôt que la ville principale de cette île nous eut aperçu , on envoya au devant de nous pour ſavoir ce que nous voulions. Ils furent ſatiſfaits et s'en retournèrent. Le Capitaine fit alors tirer ſept coups de canons pour ſaluer la ville , qui nous répondit de même. Ce qui nous étoient venu nous voir ayant dit qu'il y avoit à bord une Communauté religieuſe et des miſſionnaires Jéſuites , dont il y a un fameux collège dans cette ville , ils ne tardèrent pas à nous faire viſite avant que nos Révérends Pères euſſent eu le temps de les prevenir. On ne peut être plus gracieux qu'ils ne le ſont ces pères ; un ſeul parmi eux parloit françois , mais il nous dit mille choſes obligeantes au nom de tous. Ils nous prièrent de venir à terre et de prendre notre logement chez eux , mais nous les remerciâmes. Nos deux Pères y furent diner le lendemain et ils furent reçus avec tout l'agrément et toute la magnificence

poſſible. Nous eûmes part auſſi à leur généroſité, car ils nous apportèrent eux-mêmes de grands paniers remplis de toutes ſortes de rafraichiſſemens. Et pendant les trois jours que nous demeurâmes en rade, ces généreux Pères nous firent pluſieurs viſites et chaque jour ils ſembloient prendre un nouveau plaiſir à louer le zèle qui nous avoit fait entreprendre un ſi long voyage. La plus grande peine qu'il diſoit avoir, étoit de ne pouvoir nous faire plus de bien, eſtimant ce qu'ils faiſoient comme rien en comparaiſon de leur bonne volonté. Ces Pères portoient ſur le nez de grandes lunettes, à la mode de Portugal, et j'en remarquai un qui les retira pour lire quelque choſe, ce qui nous fit rire. Du reſte leurs manières ſont à peu près celles de nos Pères françois, excepté qu'ils portent les cheveux courts.

Nous reçûmes auſſi la viſite de tous les écoliers des Jéſuites : ils portent un chapelet à la main, ce qui leur ſert de contenance : mais on dit qu'ils n'en ſont pas plus dévots. Les meſſieurs les plus conſidérables de l'Ile nous firent une viſite : mais nous ne vîmes point de femmes :

dans ce pays-ci, elles ne ſont point viſibles et l'on ne les voit qu'au travers des grilles. Elles ne ſortent que pour aller à la Meſſe, et toutes enſemble, de ſorte qu'elles forment une eſpèce de proceſſion. Elles marchent couvertes de grandes voiles, en ſilence ou diſant leur chapelet.

Il y a dans cette Ile deux communautés. La principale eſt de l'ordre de Ste Claire, et l'Abbeſſe eſt une princeſſe Portugaiſe. Comme elles ſont plus libres que les femmes ſéculières, leurs manières ſont auſſi plus aiſées. Elles eurent bientôt appris la nouvelle de notre arrivée, car l'abbeſſe m'écrivit d'une manière très obligeante et très flatteuſe pour me convier d'aller chez elles avec toutes mes Religieuſes. Son ſtyle eſt très amical et elle nous donna de grandes louanges. Je lui répondis le mieux que je pus, et elle reçut ma lettre avec toutes les marques d'eſtime et d'amitié que j'aurois pu ſouhaiter d'une égale. Le lendemain une jeune femme du bord lui ayant été rendre viſite de ma part, elle fut comblée d'honnêtetés et de préſens. Elles lui réitérèrent leurs inſtances pour nous engager d'aller chez elles; mais ne jugeant

pas devoir le faire , et l'équipage ayant fait les provifions néceffaires , nous remerciâmes la ville par un coup de canon , et nous prîmes le large pour continuer notre route. Le vent ne fut favorable que pendant deux jours : enfuite il changea et nous fûmes longtemps à faire 200 lieues , au bout defquelles on découvrit un corfaire. Auffitôt on fit les préparatifs ordinaires de défenfe : chacun s'arma et tous les canons furent chargés. Il fut réfolu que pendant le combat, nous ferions renfermées dans l'endroit de l'entrepont le plus fûr. Les femmes difoient adieu à leurs maris. Mlle La Chaife , qui a voulu être des nôtres , pleuroit amèrement dans la crainte de perdre fon frère , qui eft un des officiers de notre bâtiment. Pour nous , grâce à Notre Seigneur aucune ne fit paroitre aucune faibleffe. Après tout le corfaire , fe voyant trop faible fe retira , et nous laiffa en liberté : trifte liberté pour des Religieufes que d'être fur un vaiffeau où il eft impoffible d'avoir un moment à foi. Cependant nous faifions nos exercifes fpirituels , mais au milieu de la diffipation qui fe trouve parmi des gens qui ne

penſent qu'à ſe divertir pour paſſer le temps, et voilà ce qui a fait notre plus grande peine.

Nous arrivâmes enfin ſur le tropique : c'étoit le Vendredi Saint, et la ſainteté du jour ayant empêché qu'on ne fit la cérémonie du baptême dont vous avez ſans doute ouï parler, elle fut remiſe au Samedi Saint durant l'après-midi. Je ne vous ferai pas les détails de cette cérémonie qui n'eſt qu'un divertiſſement pour les matelots, d'autant plus qu'on ne peut s'en exempter qu'avec de l'argent, et comme nous ſommes plus de vingt, en comprenant les domeſtiques des pères auſſi bien que les nôtres, ils eurent de notre part une bonne petite ſomme. Ceux qui ne voulurent rien donner eurent pluſieurs ſceaux d'eau ſur le corps : mais la grande chaleur a pu leur rendre ce bain agréable.

Quelques jours après nous eûmes une ſeconde alarme, par la rencontre d'un vaiſſeau qui nous ſuivit de près. On ſe tint ſur la défenſive, et lorſque nous fûmes proche l'un de l'autre, on nous renferma dans le lieu qui nous étoit marqué. On étoit ſur le point de tirer deſſus, mais l'ennemi

l'ennemi s'éloigna un peu , ce qui nous donna le temps de ſouper. Comme on remarquoit que l'ennemi s'approchoit de temps en temps , on fit bonne garde toute la nuit : nous fûmes nous coucher , attendant toujours qu'on vint nous faire lever. L'ennemi s'éloigna le lendemain , la mer continuant à ſe faire craindre , et elle étoit parfois ſi furieuſe , que nous croyions en être engloutis. Mais nous ſouffrions davantage de la longueur du voyage aſpirant de plus en plus après cette terre ſi long-temps et ſi ardemment déſirée , ce qui nous faiſoit redoubler nos vœux pour obtenir un temps plus favorable. N. Seigneur nous accordoit quelque fois pluſieurs heures de bon vent , et à l'aide de ce ſecours nous arrivâmes à la Baye St. Louis , où nous devions mouiller. Comme il n'y avoit en cet endroit aucune maiſon religieuſe ni perſonne de notre connoiſſance , nous ne comptions deſcendre que pour nous promener et avoir l'œil à notre linge que nous dûmes faire blanchir. Mais dès le premier ſoir que nous eûmes jeté l'ancre , les Directeurs de la Compagnie déſirèrent nous rendre viſite et déclarèrent

qu'ils vouloient que nous reſtaſſions chez eux tout le temps que le vaiſſeau ſeroit en rade. Nous ne pûmes réſiſter à des offres ſi preſſantes et nous promîmes de nous y rendre le lendemain. Ces deux Meſſieurs ſont d'une politeſſe et d'un mérite parfait. Ils nous ont traitées une fois magnifiquement, et durant les quinze jours que nous paſſâmes chez eux, nous mangeâmes en notre particulier : c'eſt-à-dire avec nos Révérends Pères ſeulement, et nous fûmes régalées avec abondance.

Deux jours après notre arrivée Mr. le Gouverneur vint nous faire viſite. C'eſt un gelntihomme de Paris, un peu âgé, mais jouiſſant d'une ſanté et d'un abord fort gracieux. Il nous donna deux fois à diner avec une magnificence françoiſe, et nous eûmes entière liberté de vaquer à nos exerciſes ſpirituels. Ce Monſieur me témoigna un grand déſir d'avoir un établiſſement d'Urſulines dans ce pays. Les Directeurs de la Compagnie ont le même déſir pour l'éducation des jeunes créoles, qui ont beaucoup de diſpoſitions. Il faut eſpérer que nous aurons une maiſon de notre ordre dans ce pays. Je dis ceci en

paſſant afin d'embraſer quelques unes de zèle pour le ſalut des âmes. Quel bonheur de brûler d'un ſi beau feu ! Ce qui doit exciter le zèle, c'eſt le peu de religion qu'il y a : les plus dévots ſont ceux qui ne mènent pas une vie ſcandaleuſe. Le jour que nous dinâmes chez Mr. le Gouverneur, il ſouhaita nous faire viſiter le fort, ſitué ſur la mer, et qui, ſelon les connoiſſeurs, eſt une choſe rare en ce genre. Nous y trouvâmes deux ou trois garniſons, rangées en ordre ſous les armes pour nous recevoir au ſon des tambours pour nous faire plus d'honneur. On nous ſervit quelques rafraichiſſemens.

Enfin nous nous embarquâmes le 19, comblées d'honnêtetés et de préſens : en outre ils nous offrirent divers rafraichiſſemens pour adoucir le reſte de notre voyage, qui étoit encore de 500 lieues.

Le vent d'abord favorable, devint contraire et les calmes retardèrent beaucoup notre courſe. Nous rencontrâmes deux vaiſſeaux ennemis, mais nous en fûmes quittes pour nous être mis en état de défenſe. Nous eſpérions, malgré ce contretemps arriver pour la fête du St. Sacre-

ment , mais N. S. nous réſervoit une plus grande épreuve pour la fin : car les vents contraires conjointement avec les courants nous pouſſoient malgré nous ſur l'Ile Blanche , au moment où nous attendions avec impatience le plaiſir de voir les premières terres du Miſſiſſippi. Nous reſſentîmes beaucoup de joie à l'approche de cette terre , mais bon Dieu ! que cette joie fut courte ! et qu'elle fut chèrement vendue. Au moment que nous y penſions le moins , occupées à nous divertir ſur la dunette , tout à coup le vaiſſeau échoua ſi rudement et avec tant de ſecouſſes , que nous nous crûmes perdues ſans reſſource.

Le capitaine et l'équipage baiſſèrent les voiles et firent diverſes manœuvres pour nous tirer du danger , mais tout fut inutile , et par le moyen de la ſonde on découvrit que le vaiſſeau étoit enfoncé à cinq pieds dans le ſable. Le capitaine ſe décida à le décharger. On commença par les canons que l'on arrangea ſur deux pièces de bois en ſorte qu'ils ne puſſent couler à fond , et on les abandonna à la mer. Puis on ôta le leſte compoſé de cailloux , de plomb et de féraille. Tout cela ne ſuffiſant pour alléger

le vaiſſeau , on ſe décida à jetter les coffres qui étoient en grand nombre. Les nôtres étoient les premiers : auſſi étoit-ce à nous à faire le premier ſacrifice. Nous ne fûmes pas longtemps à nous raiſonner et nous conſentîmes de bon cœur à nous voir dénuées de tout pour pratiquer une plus grande pauvreté. On nous avoit aſſurées qu'il n'y avoit rien à craindre pour notre vie , étant ſi près de terre : mais nous ne devions deſcendre qu'à la dernière extrémité , vu que cette île n'eſt peuplée que par des ſauvages très cruels. Enfin au moment où nous croyions voir jeter nos coffres , le capitaine changea d'idée et fit jeter le ſucre qui étoit en grande quantité. Nos Révérends Pères et nous perdîmes un baril de 300 livres que les Directeurs de la Compagnie nous avoient donné.

Cependant le navire étoit trop lourd et l'on vouloit encore revenir à nos coffres , mais par la permiſſion de Dieu et la protection de la Ste Vierge , que nous reclamions pendant tout ce temps , à chaque fois qu'on alloit prendre nos coffres le capitaine changeoit d'avis et faiſoit

prendre autre choſe. On jeta alors 60 barils d'eau de vie et une grande quantité de ſaumon, après quoi on fit de nouveaux efforts pour retirer le vaiſſeau. Enfin on en vint à bout ; ce qui nous remplit d'une grande joie. Ce péril dura vingt-quatre heures, et très peu de perſonnes ſe couchèrent cette nuit là.

Peu d'heures après on ſe remit en route, mais à peine avions nous fait un quart de lieue, que le vaiſſeau toucha pour une ſeconde fois avec tant de violence et de ſecouſſes ſi fréquentes qu'il ne nous reſta plus d'eſpérance que dans la toutepuiſſance de Dieu. Le capitaine même étoit tout ſurpris que le vaiſſeau put réſiſter ſi longtemps : et il aſſuroit que ſur dix, neuf auroient été briſés. Tout l'équipage étoit conſterné. Quant à moi, j'avoue que je n'ai jamais vu la mort de ſi près et quoique j'eſpéraſſe toujours dans le ſecours de la Ste Vierge, la crainte peinte ſur tous les viſages, me portoit à croire que notre dernière heure étoit arrivée. Ce qui me conſoloit aſſurément, c'étoit la générosité de mes ſœurs, qui s'entretenoient toujours dans un eſprit de ſacrifice,

avec un calme et une paix ſurprenante. Mais le Seigneur ſe contenta pour lors de notre bonne volonté , et donna ſa bénédiction aux travaux du capitaine , et au travail des matelots et des paſſagers qui ne s'épargnèrent pas dans ces rencontres. Le Révérend Père Tartarin ſe ſignala. Nous fûmes encore cette fois tirés du péril , et le capitaine fit chanter le Te Deum en action de grâces.

Depuis ce dernier danger le canot alla toujours en avant et un officier eut la ſonde à la main , juſqu'à ce que nous euſſions pris le large. Alors nous manquâmes d'eau. Les chaleurs étoient exceſſives : nous ſouffrions beaucoup de la ſoif , ce qui nous fit changer notre vin pour de l'eau , échange qui ne ſe fit pourtant que bouteille par bouteille : encore étions nous heureuſes d'en avoir à ce prix. Ceci dura près de quinze jours , car les vents et les courants nous étant preſque toujours contraires , il falloit jeter l'ancre pluſieurs fois par jour. Enfin nous arrivâmes à la vue d'une terre qui nous étoit inconnue et que nous crûmes habitée par des ſauvages , à cauſe des grands feux

qui y étoient allumés. Cependant on envoya un canot pour y chercher de l'eau.

Quelques heures après le départ du canot, le vent devint favorable et le capitaine ne voulant pas perdre l'occaſion d'avancer, tira un coup de canon pour avertir l'officier de retourner, et en même temps il leva l'ancre ; mais l'officier ayant pris le bruit du canon pour le tonnerre, il continua à avancer vers la terre, ce qui nous laiſſoit dans une grande inquiétude, car la mer étoit furieuſe ; il revint cependant le lendemain. Cette île s'appelle Ste Roſe, nous y reſtâmes trois ou quatre jours attendant un vent favorable.

Ayant mis à la voile nous continuâmes notre route et à quelques jours de là, nous découvrîmes l'île Dauphine et en même temps un brigantin qui venoit à nous. Cette vue nous cauſa beaucoup de joie, eſpérant d'apprendre quelque nouvelle de notre N^lle^ Orléans. Notre eſpérance ne fut pas trompée, et nous eûmes le plaiſir de voir aborder ce brigantin, dont le capitaine étoit un des nôtres. Il demanda à nous ſaluer et ce fut de lui que nous apprîmes pour la première fois des nouvelles

velles du Rd. Père Baubois, qui nous attendoit avec impatience, que notre logement étoit tout diſpoſé pour nous recevoir et que l'on commençoit à bâtir notre Monaſtère. J'avoue que c'étoit la première joie extérieure que j'euſſe gouté depuis notre départ de France, et elle fut ſi ſenſible qu'elle me fit oublier ainſi qu'à nos ſœurs, toutes nos peines et nos fatigues paſſées. Nous continuâmes en compagnie du brigantin vers l'île Dauphine, où nous abordâmes pour avoir de l'eau dans la crainte des calmes qui ſont fréquents dans ces parages.

A peine eûmes nous abordé que le vent devint favorable; nous reprîmes notre route vers la Balize, où nous arrivâmes enfin le 23 Juillet 1727, cinq mois jour pour jour depuis notre départ. La Balize eſt un port à l'entrée du Miſſiſſippi. Mr. Duverger, qui y commandoit pour la Compagnie, vint auſſitôt nous voir et nous offrit ſa maiſon, en attendant que nous puſſions nous procurer des voitures pour nous rendre à la Nlle Orléans. Nous acceptâmes ce parti offert de ſi bonne grâce. Nous nous mîmes dans une cha-

loupe avec une partie de nos effêts et accompagnées de Mr. Duverger. Le temps étoit fort mauvais, la chaloupe trop chargée, les matelots ivres, et nous nous trouvâmes encore dans un péril imminent dont nous n'eussions pu nous tirer, si Mr. Duverger n'eût relaché à l'île aux Cannes près de la Balize. Nous eûmes beaucoup de peine à aborder à cause du vent contraire et nous courrions risque d'y passer la nuit parmi des hommes employés à bâtir un fort sous la direction de Mr. Duverger. Mais ce Monsieur envoya chercher des pirogues et nous fûmes obligées de nous séparer en deux bandes. Nous arrivâmes chez lui, et il nous traita le mieux qu'il lui fut possible. Mr. Duverger est très généreux, et quoiqu'il soit jeune et non marié, il mène une vie très réglée et fort solitaire, appliqué sans relâche aux affaires qui lui sont confiées. Nous restâmes chez lui jusqu'au 29. Le Père Tartarin nous avoit devancées de quelques jours, pour aller annoncer notre arrivée au R^d Père Baubois, qu'il surprit agréablement, car notre longue navigation avoit alarmé tout le pays, et l'on

nous croyoit perdues. Le R^d Père Baubois ne tarda pas à nous envoyer chercher : et ne pouvant venir lui-même pour cause de maladie , il chargea Mr. Massy , frère de notre postulante de cette commission. Ce Monsieur me remit deux lettres : l'une de Mr. Perrier , commandant de la Louisiane et chevalier de St. Louis , et l'autre de Mr. La Chaise , directeur général. Ils nous témoignèrent tous une grande impatience de nous voir , et comme la chaloupe étoit trop petite pour contenir toute notre compagnie , il fallut nous séparer. Je me mis dans la pirogue avec cinq des plus jeunes de nos sœurs , accompagnées du R^d Père D'outreleau , du frère Crucy et d'un Monsieur. Nos autres sœurs se mirent dans la chaloupe avec Mr. Massy , nos deux suivantes et deux domestiques de nos Révérends Pères. Ce petit trajet qui n'étoit que de trente lieues , a été accompagné de fatigues incroyables. La chaloupe allant trop doucement , nous prîmes les devants. Nous partîmes le jour de St. Ignace , mais il falloit s'arrêter toutes les nuits , et une heure avant le coucher du soleil , afin

d'avoir le temps d'arranger nos mouſtiquaires, parce que l'on eſt aſſailli d'inſectes dont la piqure cauſe des douleurs preſque inſupportables. Nous nous couchâmes deux fois au milieu de la boue et des eaux qui nous pénétroient et nos matelas nageoient preſque dans l'eau. Tout ceci fatigue dans le temps, mais on en eſt bien amplement dédommagé dans la ſuite par le plaiſir que l'on reſſent à ſe raconter chacune ſes petites aventures, et alors on eſt tout ſurpris de la force et du courage que le bon Dieu donne en ces rencontres, ce qui prouve bien qu'il ne nous manque jamais, et ne permet pas que nous ſoyons tentés au deſſus de nos forces donnant toujours les grâces proportionnées aux épreuves qu'il nous envoie.

L'ardent déſir que nous avions d'arriver au terme nous faiſoit endurer nos peines avec une grande joie. Lorſque nous fûmes à huit ou dix lieues de la N^lle Orléans, nous commençâmes à rencontrer des habitations. C'étoit à qui nous arrêteroit pour nous faire entrer chez ſoi, et partout nous étions reçus avec une joie au delà de toute expreſſion. De tout côté

on nous promit des penſionnaires et quelques uns vouloient déjà nous les donner. Nous demeurâmes ainſi pluſieurs jours ſur diverſes habitations. Enfin le Rd Père Tartarin, qui nous avoit devancés, revint nous avertir que le Rd Père Baubois nous attendoit. Nous partîmes donc à trois heures du matin et nous arrivâmes à cinq heures, le 6 Août : nos Sœurs n'arrivèrent que le lendemain.

Il ſeroit trop long et même inutile, de vouloir vous exprimer les divers ſentimens de mon cœur à la vue d'une terre après laquelle je ſoupirois depuis tant d'années. Vous avez trop de zèle, Ma Révérende Mère, pour douter de l'excès de ma conſolation en mettant pied à terre. Nous trouvâmes peu de monde à cauſe de l'heure, et nous nous acheminâmes vers la maiſon du Rd Père Baubois, où nous le rencontrâmes bientôt, venant à nous appuyé ſur un bâton à cauſe de ſa grande foibleſſe. Il paroiſſoit pâle et abattu, mais bientôt ſon viſage s'anima par la joie qu'il éprouvoit de nous voir. Il nous fit un peu repoſer et nous fit ſervir un excellent déjeûner qui fut ſouvent interrompu

par grand nombre de ſes amis qui venoient nous ſaluer. Sur les dix ou onze heures le R[d] Père nous conduiſit chez nous. C'eſt une maiſon que la Compagnie loue en attendant que le monaſtère ſoit bâti. Elle eſt directement à un bout de la ville, et l'hôpital à l'autre. Ainſi nous ne pouvons nous en charger juſqu'à ce que notre Monaſtère ſoit fini. Les habitans de la N[lle] Orléans veillent à ce que rien ne nous manque : c'eſt à qui nous enverra d'avantage. Cette généroſité nous charge d'obligation envers preſque tout le monde. Parmi nos amis les plus dévoués ſont Mr. le Commandant et ſa Dame, qui ſont des perſonnes pleines de mérite et de ſociété fort agréable. Ce Monſieur s'eſt acquis l'eſtime de tout le pays, qu'il a parcouru depuis quelques mois, et il a réuſſi à apaiſer les troubles qui régnoient dans la ville. Nous recevons auſſi beaucoup de politeſſe et de prévenances de la part de Mr. La Chaiſe, directeur général de la Comp[e] ; il ne nous a encore rien refuſé de ce que nous lui avons demandé. Enfin tout nous fait eſpérer que notre

établiſſement tournera à la plus grande gloire de Dieu, et qu'avec le temps il produira du grand bien pour le ſalut des âmes, qui eſt notre principal but. Pour cela nous avons beſoin de prières ; je vous en demande ma Révérende Mère, et eſpère que votre zèle nous en obtiendra de toutes les Communautés de l'ordre avec leſquelles vous êtes en correſpondence.

Je ſouhaite que la lecture de cette Relation puiſſe embraſer les cœurs de l'amour de N. S. et diſpoſe les ſujets que lui et ſa Ste Mère ont préparées pour nous venir en aide. Que la longueur du voyage et les fatigues que nous avons endurées ne rebutent perſonne. Oh ! ſi l'on ſavoit combien Dieu récompenſe magnifiquement ce que l'on fait pour lui, on ne tiendroit aucun compte de toutes les peines par leſquelles il faut paſſer ! Autant que poſſible nous ne prendrons de religieuſes que de trente à quarante ans.

Le Révérend Père Baubois nous dit la Meſſe tous les jours, mais il ne laiſſe pas le St. Sacrement.

Que Dieu ſoit à jamais loué et adoré par toute la terre.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Sr Marie de St. augustin ,

Tranchepain,

Supérieure.





LA Communauté compoſée de neuf profeſſes, une novice et deux poſtulantes, étant arrivée à la N^{lle} Orléans le 7 Août 1727, fut logée dans une maiſon que la Compagnie leur loua juſqu'à ce que leur monaſtère fut bâti et que l'on eſpéroit achever en ſix mois. Ce court eſpace de temps ne parut pas exiger que l'on fit des dépenſes de clôture, d'autant plus que ces Meſſieurs qui firent commencer le bâtiment avec beaucoup de diligence, ne vouloient rien fournir de plus, et que la Communauté n'ayant aucun moyen pécuniaire ne ſubſiſtoit qu'avec peine dans un pays nouvellement établi et où le prix des vivres qui s'y trouvent, étoit à un prix exorbitant. Le zèle pour l'avancement du bâtiment ſe ralentit et au lieu de ſix mois, on traina l'ouvrage pendant ſix ans et plus. Prières, ſollicitations redoublées, tout fut inutile auprès de ces Meſſieurs.

Un temps ſi long loin d'habituer ces

ſaintes filles au commerce du monde , fut pour elles un ſujet de douleur et de larmes et ne ſervit qu'à leur faire gouter le bonheur d'en être éloignées. Mais Dieu , dont les deſſeins ſont impénétrables permit que pluſieurs de celles qui avoient le plus travaillé à cette entrepriſe mouruſſent avant l'accompliſſement de leur déſir.

La Révérende Mère St. Auguſtin première et digne Sup^re de cette Communauté après avoir vu mourir trois de ſes chères filles , dans cet eſpèce d'exil , a auſſi ſubi la même peine : et comme un autre Moïſe , expira à la vue de la Terre promiſe. Quelque ardent que fut ſon déſir de voir s'accomplir une œuvre qu'elle avoit commencée avec tant de bonheur et de conduite , elle enviſagea la mort avec une fermeté d'âme infiniment édifiante. Son déſir de mourir la portoit à ſe fâcher en quelque façon contre celles d'entre nous qui témoignèrent quelque eſpérance de ſa guériſon. Elle mourut huit mois avant notre tranſlation au nouveau Monaſtère , qui ſe fit le 17 Juillet , 1734.

LETTRES CIRCULAIRES

De quelques Religieuſes décédées dans le Monaſtère des Urſulines de la Nouvelle Orléans , écrites par la Mère St. Auguſtin.

LE 6 Juillet 1728 eſt décédée notre très chère Sr Madeleine Mahieu de St. F. Xavier , profeſſe du Hâvre.

Les yeux baignés de larmes et le cœur ſerré de douleur , j'ai recours à vous , ma R^de Mère , pour ſolliciter les ſuffrages de notre ordre en faveur de ma Sr St Xavier , que nous venons de perdre. Je ne ſaurois vous détailler les vertus qu'elle a pratiquées dans ſa jeuneſſe , n'ayant eu le bonheur de la connoitre que depuis qu'elle s'eſt joint à nous pour faire notre établiſſement. Son humilité la tenoit cachée à elle-mê-

me. Sa mère s'oppoſa fortement à ſon entrée en Religion de ſorte qu'elle fut obligée d'attendre la mort de cette dame. Alors ſe trouvant libre, elle exécuta ſon pieux deſſein et embraſſa la vie religieuſe avec les diſpoſitions que l'on peut ſouhoiter d'une fervente novice. Elle profita ſi bien des inſtructions qu'elle reçut dans ſon noviciat, qu'elle s'attira les regards amoureux de ſon céleſte époux, qui la remplit de ſon eſprit et lui inſpira le déſir de ſe conſacrer de nouveau à lui pour la miſſion de la Louiſiane, plus de dix années avant que l'on eut penſé à y faire un établiſſement de notre ordre, et dans un temps où une telle maiſon paraiſſoit impoſſible.

Elle s'adreſſa à Sr F. de Xavier pour obtenir cette grâce. Ses vœux et ſes déſirs redoublèrent à meſure que le temps de l'exécution s'approchoit; elle eſpéroit contre toute eſpérance que le Seigneur dans ſa miſéricorde daigneroit à la fin exaucer ſes prières. Telles étoient ſes diſpoſitions lorſqu'elle apprit que le Rd Père Baubois, Supérieur Général des miſſions de ce pays étoit venu en France pour ménager un établiſſement d'Urſuli-

nes à la Nouvelle Orléans , et que pour cela il avoit jeté les yeux ſur trois religieuſes de Rouen. Elle lui écrivit avec toute l'ardeur qu'une telle vocation peut inſpirer et elle obtint une réponſe favorable du R^d Père et des 3 religieuſes choiſies. Mais il ne lui fut pas ſi facile d'avoir le conſentement de ſa Communauté et ſurtout de la digne Supérieure qui la gouvernoit , laquelle connaiſſant la ſolide vertu de cette ſœur ne pouvoit ſe réſoudre à la perdre ; elle de ſon côté n'avoit pas un petit ſacrifice à faire en quittant cette chère Mère qu'elle aimoit parfaitement en Jéſus Chriſt. Mais enfin la grâce la fit triompher de ſon propre cœur , et agiſſant ſurnaturellement elle accomplit les deſſeins de Dieu ſur elle. La Mère Supérieure fit tout ce qui dépendoit d'elle pour ſe conſerver une ſœur dont elle connaiſſoit tout le prix. Elle écrivit au P. Baubois et aux religieuſes pour les empêcher d'accepter la Sr Xavier prétextant la faibleſſe de ſa conſtitution : mais les prières , la ferveur et la perſévérance de cette ſœur déſarmèrent la Supérieure qui ſe conſentit enfin à la volonté de

Dieu connue. Il ne manquoit donc plus que de demander l'obédience de Mgr. l'Archevêque de Rouen, mais il la refusa, étant fortement opposé à cette entreprise. Nous fûmes obligées de nous adresser à son Eminence le Cardinal de Fleury, ministre d'Etat. Tandis que nous agissions auprès des puissances, notre chère sœur le faisoit avec bien plus d'efficacité auprès du Tout Puissant par ses prières et par ses larmes. Nous fûmes cependant obligées de partir pour l'Orient et de laisser cette fervente missionnaire dans l'incertitude de pouvoir nous rejoindre. A la fin Notre Seigneur l'ayant assez éprouvée, elle reçut son obédience et partit aussitôt pour venir nous trouver aux Ursulines de Hennebon, accompagnée d'une jeune religieuse d'Elbœuf et d'une postulante. Partout où nous nous arrestâmes cette excellente Sœur édifia tout le monde, mais ce fut principalement chez nos Révérendes Mères Ursulines de la rue St. Jacques à Paris, où elle fit un long séjour, que l'on connut l'éminence de sa vertu. Elle ne changea point durant son voyage : et cinq mois d'une navigation pénible ne causèrent aucune

altération dans ſon humeur toujours égale. Tant de bonnes qualités me portèrent à la nommer Mère Maitreſſe de trois novices que nous avions. Son humilité s'oppoſa à ce choix , mais l'obéiſſance l'emporta. Je l'avois auſſi chargé de notre lingerie , dont elle s'acquittoit avec une ferveur qui m'obligeoit ſouvent de la retenir pour l'empêcher de faire au deſſus de ſes forces. Elle m'a ſollicité bien des fois pour avoir le ſoin d'inſtruire les ſauvages et les négreſſes mais m'étant déjà engagée avec une autre je lui accordai l'inſtruction des externes. Elle en fit ſes délices et rien ne la contenta plus que d'en voir augmenter le nombre et plus ces enfans étoient ignorantes plus elles s'y attachoit. Si je ne craignois paſſer les bornes uſitées dans une lettre circulaire , je m'étendrois ſur ſes autres vertus , ſurtout ſur ſa parfaite obéiſſance. Un ſigne ſuffiſoit pour la faire agir et elle n'avoit aucune peine à renoncer à ſon propre jugement. Son mépris d'elle-même étoit ſincère , elle ſe croyoit indigne de la moindre attention et elle ne pouvoit aſſez admirer la charité des autres en la ſupportant. Sa

mortification étant ſans ſingularité , mangeant indifféremment de tout. Elle joignait à ſes vertus une aimable ſimplicité , un eſprit bien capable de tout entreprendre pour la gloire de Dieu et le ſalut des âmes. Elle n'a été que huit jours malades d'une fièvre qui ne paraiſſoit pas conſidérable juſqu'à la veille de ſa mort , qu'elle perdit le ſens. Après une ſaignée au pied elle tomba dans une affaibliſſement dont on ne put la faire revenir. On s'aperçut alors que ſon mal étoit un abſès dans la tête. Pendant ſon agonie notre Père Supérieur lui donna les ſaintes huiles , après quoi elle rendit l'eſprit. A peine étoit-elle morte , que ce ne fut plus dans cette maiſon que cris et ſanglots , tant de la part des demoiſelles penſionnaires , que des orphelines , des externes et de nos eſclaves. Elle s'étoit fait aimer généralement de tout le monde. Toute la ville a pris part à notre peine et la regretta infiniment. Quant à moi j'ai le cœur pénétré de la plus vive douleur. Demandez je vous prie à Notre Seigneur , ma R[de] Mére , qu'il la faſſe bientôt jouir de ſa préſence et qu'il nous envoie quelque ſujet

capable

capable de la remplacer , nous en avons beſoin , pour tout l'ouvrage que nous avons à faire.

J'ai l'honneur, &c.,

Sr MARIE TRANCHEPAIN DE ST. AUGUSTIN ,

Supérieure.

II

Le 14 Août , 1721 , eſt décédée notre chère Mère MARGUERITE JUDDE DE ST. JEAN L'EVANGELISTE.

CETTE bonne religieuſe étoit de la communauté des Urſulines de Rouen , de laquelle ſon zèle pour la gloire de Dieu la fit ſortir pour venir en cette miſſion de la Nouvelle Orléans et y commencer un établiſſement. Je ne puis vous exprimer la perte que nous venons de faire dans cette chère défunte, dont la vertu et le mérite , la faiſoient eſtimer et aimer de tout le monde. Elle avoit une ſi forte vocation pour travailler au ſalut des âmes , que dès qu'elle eut connaiſſance de l'établiſſement qui ſe préparoit à la Louiſiane elle forma le deſſein d'en être , s'eſtimant

heureuſe de pouvoir ſe ſacrifier encore une fois à ſon céleſte époux. Mais le ſacrifice d'elle-même ne fut pas le ſeul qu'elle eut à faire. Sa nombreuſe famille , qui réſidoit dans la ville et dont elle étoit tendrement aimée s'oppoſa à ſon deſſein. Mais notre chère Mère , ne ſe regardant plus que comme une victime conſacrée à la plus grande gloire de Dieu , fut fidèle à la voix qui l'appeloit et toutes les inſtances de ſes parents pour l'en détourner , ne ſervirent qu'à faire éclater de plus en plus ſa généroſité et ſon courage. Pendant notre longue et pénible traverſée de cinq mois , jamais on ne l'entendit ſe plaindre de ce qu'elle ſouffroit. Dès ſon arrivée à la Nouvelle Orléans , elle ſe dévoua à l'inſtruction des eſclaves : dont elle s'acquitta avec un zèle vraiment apoſtolique.

Elle remplit la charge d'Aſſiſtante depuis ſon arrivée juſqu'à ſa mort , à l'édification de toutes , poſſédant les vertus que l'on peut ſouhaiter d'une bonne et parfaite religieuſe. Celle qui m'a paru principalement en elle étoit ſon zèle pour la régularité. Elle étoit toujours la première à toutes les obſervances, et longtemps

elle ſe chargea du réveil quoiqu'elle fut dejà agée. Sa charité envers ſes ſœurs étoit univerſelle , pourvoyant à tous leurs beſoins juſqu'à ſe défaire de ce qu'elle avoit pour le leur donner , car la miſère étoit grande à l'époque de la fondation , et ſouvent les choſes les plus néceſſaires nous manquoient. Son amour pour la pauvreté étoit ſi grande qu'elle n'a jamais voulu rien garder pour elle-même de la penſion et de tous les paiements que lui faiſoient ſes parents. Dans la charge de dépoſitaire qu'elle a exercé plus de deux ans , elle ne s'épargna en rien pour le bien de la communauté ; elle étoit prévoyante et rangée dans ſes comptes , de ſorte qu'elle a laiſſé les affaires de la maiſon en très bon ordre. Il ſeroit trop long de détailler toutes les vertus de cette bonne Mère , mais je ne puis paſſer ſous ſilence ſa délicateſſe de conſcience. Elle a déclaré un peu avant ſa mort qu'elle n'avoit jamais fait de peine à perſonne de propos délibéré. Elle n'a pas moins édifié dans ſa dernière maladie , ne voulant que ce qu'elle vouloit , ſe laiſſant gouverner comme un enfant. Sa maladie dura ſix

ſemaines et la violence de ſes maux de tête lui fit perdre le ſens dès le commencement de ſon mal. Elle fit une confeſſion générale , reçut les ſacrements et tomba dans une eſpèce de léthargie , dont elle revint un peu la veille de ſa mort , et nous fit connaitre de nouveau les bons ſentiments que Dieu lui donnoit , ſurtout ceux de réſignation , de confiance , de déſir d'être réunie à lui. Amen , Amen.

Sr DE St. AUGUSTIN,
Supérieure.

III

Le 5 7bre 1733 , eſt décédée notre chère ſœur MARGUERUITE TALAON DE STE. THERESE , profeſſe de Ploërmel , en Bretagne.

SI une douleur pouvoit s'exprimer je me ſoulagerois en vous diſant tout ce que mon cœur reſſent de la nouvelle plaie qui vient de lui être faite , ainſi qu'à toute notre petite Communauté par la mort notre très aimable ſœur Ste. Thérèſe. Elle naquit à Ploërmel et fut élevée chez les Urſulines de cette ville. Dès qu'elle

eut atteint l'age requis , elle ſe conſacra à Dieu dans cette maiſon , où elle avoit remarqué tant de ferveur et de régularité , et qu'elle regardoit comme un aſile aſſuré contre les dangers du monde. Dans ſon noviciat elle apprit ce qui eſt la vraie et ſolide vertu , qui ne conſiſte pas dans des demonſtrations extérieures , mais dans la fidélité à combattre continuellement contre ſoi-même. Cette ſainte et conſtante pratique fut la ſource d'une infinité de ſacrifices qu'elle fit à Notre Seigneur dont le ſeul ſouvenir lui faiſoit ſurmonter toutes les difficultés d'un naturel vif et impérieux.

Elle avoit le cœur bon , droit et ſincère , aimant à obliger tout le monde , l'eſprit éclairé et fort étendu. Dieu qui la vouloit poſſéder uniquement lui fit ſentir de bonne heure la néceſſité de ſe détacher de tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde , je veux dire , ſon frère unique et une belle ſœur dont elle étoit tendrement aimée. Quoique cette amitié lui parut innocente , elle avoit pourtant un ſaint reproche de la part de Notre Seigneur qui lui fit enfin prendre la réſolution de rompre des liens qui l'empêchoient de s'unir

étroitement à lui. Tel fut le principe de ſa vocation pour les miſſions, et elle promit à Dieu de s'y conſacrer. Notre Seigneur lui fit connaitre qu'il ne ſe contentoit pas de cette volonté, mais qu'il en vouloit l'effet, et ſa providence diſpoſoit tout pour cela. Elle apprit qu'il y avoit aux Urſulines de Hennebon des religieuſes qui alloient s'embarquer pour faire un établiſſement dans la Louiſiane. Alors fidèle à la grâce et ſurmontant les répugnances de la nature, elle m'écrivit avec ferveur, demandant la grâce de ſe joindre à nous. Dieu qui lui avoit inſpiré ce déſir, me donna en même temps une ſi forte inclination de la préférer à un grand nombre d'autres qui s'offroient, que je ne balançai pas à la demande.

Son deſſein ne tarda pas à être découvert, et Mr. ſon frère en ayant été averti, n'épargna rien pour rompre ſes meſures. Larmes, reproches, menaces, tout fut employé pour la retenir. Si elle avoit à combattre au dehors, la guerre du dedans ne lui étoit pas moins pénible. Sa communauté à qui elle étoit infiniment chère, s'oppoſoit à ſon déſir. La Supérieure

elle-même, quoique pleine de zèle, et de vertu ne pouvoit ſe reſoudre à la perdre. La délicateſſe de ſa complexion paraiſſoit être un obſtacle inſurmontable : on eut recours aux médecins qui déclarèrent qu'elle ne pourroit jamais ſupporter le voyage. Cette déclaration ne ſervit qu'à redoubler les oppoſitions, mais ſon grand courage les lui fit ſurmonter. Elle vint enfin nous joindre et entreprit ſans crainte un voyage au péril d'une vie qu'elle ne vouloit aimer que pour Dieu, et ce fut dans ces ſentiments qu'elle ſe vit ſur le point de périr ſans témoigner la moindre frayeur. " Que m'importe de mourir " ici ", me diſoit-elle, " pourvu que je " meure en faiſant la volonté de Dieu, " et il n'en ſera que ce qu'il voudra : je " m'abandonne à ſa Providence." Cette diſpoſition lui a toujours duré. Elle a paſſé par preſque tous les emplois, même les plus pénibles, et nonobſtant ſa faible ſanté, je l'ai toujours trouvée prête à tout. Elle remplit la charge de dépoſitaire à notre grande ſatiſfaction ; elle ſurmontoit aiſément les obſtacles, et ſe tiroit d'embarras ſans compro-

mettre fa confcience dans un pays , où il eft fi difficile de ne pas l'engager. Mais nous n'avons pas joui longtemps de fi rares talents. Elle fut attaquée d'une maladie qu'elle cacha quelques mois , et ce ne fut que par un grand dégout qu'elle avoit pour la nourriture qu'on s'aperçut qu'elle étoit malade : ce qui l'obligea à déclarer fon mal. On confulta les médecins qui employèrent divers remèdes qui loin de la foulager ne firent qu'augmenter fon mal. La longueur de fa maladie avoit achevé de la détacher de tout : elle parloit de fa mort prochaine , comme d'une chofe qui ne l'intéreffoit pas ; elle me pria feulement de ne la pas abandonner dans fon extrémité et de ne lui parler que de Dieu. Ce fut le R. Père de Vitré , Jéfuite plein de zèle et de ferveur , qui l'exhorta dans fes derniers moments et qui fut le dépofitaire de fes édifiantes difpofitions.

Elle reçut le Saint Viatique et l'Extrème Onction avec une joie et une tranquillité parfaite. Après elle entra dans une douce agonie , qui ne dura qu'un quart d'heure. Elle expira fans que l'on put s'apercevoir de fon dernier foupir , agée

agée de 32 ans. Son visage que la maladie avoit beaucoup changé reprit aussitôt son naturel, avec une douceur qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer. Son grand attrait étoit l'amour et la confiance envers Notre Seigneur et sa Sainte Mère et une obéissance parfaite. Presque toute la ville a assisté à son enterrement, la plupart fondoient en larmes. Par tout ce que je viens de vous dire, ma R^de^ Mère, il vous sera facile d'apprendre la grandeur de notre perte, surtout pour une communauté qui ne fait que commencer et qui est en bien petit nombre, puisque nous voilà réduites à huit, et plusieurs sont d'une santé très faible.

Sr de St. Augustin,
Supérieure.





LETTRE CIRCULAIRE.

Sur la mort de la Mère Marie Tranchepain de St. Auguſtin.

LE 11 9bre 1733, eſt décédée notre R[de] Mère MARIE TRANCHEPAIN DE ST. AUGUSTIN, dans la charge de Supérieure après avoir donné des preuves de toutes les vertus que l'on peut ſouhaiter dans une digne et parfaite Supérieure.



ETTE vénérable Mère dont nous déplorons la perte poſſédoit dans un dégré eminent toutes les qualités néceſſaires pour bien gouverner et tout ce qu'il falloit pour ſe rendre reſpectable, même aux perſonnes que la vertu touche le moins. Son abord étoit gracieux et ſes manières inſinuantes : ſon eſprit étoit vif et pénétrant, ſa converſation gaie mais toujours aſſaiſon-

née des choſes de Dieu : ce qu'elle faiſoit adroitement procurant ainſi ſe dédommager du commerce ſréquent qu'elle étoit obligée d'avoir avec les ſéculiers. Ce commerce lui eut été inſupportable ſi elle ne ſe fut aperçu du profit qu'ils en retiroient pour leur ſalut. Son plus doux plaiſir étoit de ſe trouver ſeule pour s'entretenir avec ſon Dieu dont elle ne perdoit point la préſence, même au milieu des occupations les plus diſſipantes. Sa dévotion envers Notre Seigneur et ſa Ste Mère étoit tendre mais ſolide. On ne peut rien voir de plus touchant que ce que nous en avons trouvés dans ſes papier après ſa mort.

Elle fut élevée au milieu du grand monde et au ſein du proteſtantiſme. Mais Dieu en fit la conquête par un de ces coups de grâce qui tiennent du miracle. Fidèle à cette grâce elle en ſuivit exactement les mouvements et ſurmonta généreuſement les obſtacles qui s'oppoſoient à ſa vocation. Elle ſe fit enlever à ſes parents, qui l'aimoient tendrement et auxquels elle étoit fortement attachée, et ſe fit conduire aux Urſulines de Rouen, où elle fit ſon abjuration entre les mains du Grand Vicaire.

Enſuite touchée de Dieu et édifiée des vertus de cette ſainte communauté, elle ſe détermina à embraſſer l'inſtitut dans cette maiſon. Elle fit ſon entrée au noviciat en 1699 avec une ferveur extraordinaire, et eut dès lors un attrait ſingulier pour les miſſions. Notre Seigneur lui fit connaitre qu'elle auroit beaucoup à ſouffrir avant d'y aller et après qu'elle y ſeroit arrivée ; mais cela ne ſervit qu'à redoubler ſon ardeur. Elle ſurmonta généreuſement les difficultés, les chagrins et les peines qui accompagnent toujours les commencements d'établiſſements. Quoique cette bonne Mère eût fait pluſieurs tentatives pour remplir les vues que la Providence avoit ſur elle, rien ne réuſſit néanmoins, juſqu'à ce que Dieu lui fit connaitre qu'un Jéſuite qu'elle ne connaiſſoit pas, et dont elle n'étoit pas connue, qui paſſoit actuellement en France, étoit celui qu'elle deſtinoit pour être ſon guide et ſon conducteur dans une terre étrangère, où il vouloit ſe ſervir d'elle pour commencer un établiſſement d'Urſulines. Ce Jéſuite étoit le R^d Père de Baubois qui fut obligé de faire un voyage en France pour les

affaires de la miſſion, et il déſiroit avoir des Urſulines pour établir une communauté à la Nouvelle Orléans dont il vint heureuſement à bout en 1726.

Il l'avoit préalablement propoſé aux Meſſieurs de la Compagnie des Indes qui ſe chargèrent de faire la dépenſe de cette fondation pourvu que la Communauté voulut ſe charger du ſoin d'un hôpital. Le R^d Père ayant appris le zèle dont brûloit notre Mère lui écrivit auſſitôt et lui fit part des deſſeins qu'il avoit ſur elle. Je ne vous dirai point ma Révérende Mère, quels furent les tranſports de joie de cette fervente miſſionnaire, au moment qu'elle vit ſes vœux exaucés et encore moins ce qu'elle eût à ſouffrir pour exécuter ce qu'elle méditoit depuis tant d'années. Sa vertu, ſon courage et ſon adreſſe à ménager les eſprits, tout cet enſemble lui applanit les difficultés. Lorſque tout fut conclu elle partit de notre Communauté, avec nos chères ſœurs Judde et Boulanger, pour ſe rendre à l'Orient où après trois mois de ſéjour, elle s'embarqua avec onze religieuſes profeſſes, une novice, et deux poſtulantes deſtinées à être converſes.

La traverſée fut longue et pénible, et pluſieurs fois elles ſe trouvèrent en grand danger. Le capitaine traita les religieuſes avec dureté, et refuſa même de leur fournir les beſoins de la vie. Les refus étoient accompagnés de façons ſi brutales, qu'ils auroient été inſupportables à tout autre qu'à notre Mère. Mais ſa patience et celle de ſes filles, ne s'échappa jamais un ſeul inſtant; tout étoit reçu avec politeſſe et tranquillité. Enfin elle arriva à la Nouvelle Orléans vers le commencement d'Aouſt: et depuis ce jour juſqu'à celui de ſa mort, Dieu l'a éprouvé par des croix et des peines qui ſe ſont ſuccédé l'une à l'autre, et qu'elle a porté avec une égalité d'âme qui a fait l'admiration de toutes les perſonnes qui en ont été témoin. Les contrariétés étoient telles que l'œuvre eût été détruite ſans une protection toute particulière de la divine Providence.

Son humilité lui cachoit les grands talents qu'elle avoit reçus de Dieu pour la direction de ſes filles, et la portoit à ne jamais rien faire non ſeulement pour la conduite de ſon monaſtère, mais encore pour elle-même ſans avoir conſulté les perſonnes en

qui elle avoit de la confiance. Le jour de Ste. Urſule 1733 elle fut attaquée de violentes douleurs accompagnées de vomiſſements. Sa ferveur ne céda point ; elle officia comme à l'ordinaire et ne ſe coucha que le ſoir , et quoiqu'elle eut une forte fièvre toute la nuit elle fut ſur pied le lendemain. Mais la maladie devint ſérieuſe et elle ſouffrit extrèmement pendant dix-huit jours tant à cauſe de la violence du mal que par ce qu'étant fort graſſe les ſœurs qui la ſoignoient avoient grande peine de la retirer du lit. Dès qu'elle eût reçu le ſaint viatique avec la piété la plus tendre ſon mal parut diminuer et nous eûmes l'eſpérance de la guérir. Il fallut néanmoins ſe garder de lui faire connaitre cette eſpérance , car ſon déſir de voir ſon Dieu et de le poſſéder la portoit à s'affliger lorſqu'on lui diſoit qu'elle ne mourroit pas ſitôt. Le 18e jour de ſa maladie , après avoir reçu une ſeconde fois le Saint Viatique , elle demanda l'Extrême Onction , qui lui fut adminiſtrée par le R^d^ Père de Baubois , auquel le Père Raphaël , Capucin , alors Grand Vicaire de Mgr. l'Evêque de Québec , avoit permis de

l'aſſiſter , quoiqu'interdit par l'injuſte prévention qu'on avoit donnée à ce prélat et cette interdiction n'a pas été une des moindres croix de notre Sainte Mère.

Après avoir reçu ces ſacrements avec la plus vive piété elle rendit ſon belle âme à ſon Dieu. On peut dire qu'elle n'a point perdu la préſence de Dieu pendant tout le cours de ſa maladie , ayant toujours eu ſon eſprit à elle juſqu'au dernier moment , et étant toujours occupée du Ciel. Nous ſommes perſuadées qu'elle aura été bientôt en poſſeſſion du bonheur éternel.



Brevet en faveur des Religieuſes Urſulines de la Louiſiane.

UJOURD'HUI le Roi Louis XV, étant à Fontainebleau, il lui a été repréſenté de la part des Sœurs Marie Tranchepain de St. Auguſtin et Marie Anne Le Boulanger de Sainte Angélique, Urſulines de Rouen, qu'elles avoient, avec l'aſſiſtance de la Sœur Catherine de Bruſerby de St. Amant, première Supérieure des Urſulines de France, paſſé un traité avec les directeurs de la Compagnie des Indes, par lequel les dites Sœurs s'engagent de ſe tranſporter à la Louiſiane avec quatre autres religieuſes de leur ordre, pour ſe charger du ſoin de l'Hôpital de la Nouvelle Orléans, et pour s'employer en même temps à l'éducation des jeunes filles, conformément à leur inſtitution. La Compagnie des Indes s'oblige à pourvoir aux beſoins de l'hôpital et à l'entretien des Religieuſes, ſelon le traité. Elles eſpèrent par la bénédiction de Dieu, un heureux ſuccès dans

ſeur entrepriſe dont les principes pieux et charitables leur promettent la protection du Roi, ſuppliant très humblement ſa Majeſté d'approuver leur établiſſement dans la province de la Louiſiane. A quoi la Majeſté ayant égard, et voulant favoriſer tout ce qui peut contribuer au ſoulagement des pauvres malades et à l'education de la jeuneſſe, a approuvé le traité fait entre les directeurs de la Compagnie des Indes et les religieuſes Urſulines. L'intention de ſa Majeſté étant qu'elles jouiſſent ſans trouble de ce que leur a été et ſera accordé par la dite Compagnie, Sa Majeſté les a miſes et les met encore ſous ſa protection et ſauvegarde; et pour preuve de ſa volonté, Sa Majeſté m'a recommandé d'expédier le préſent Brevet, qu'elle a voulu ſigner de ſa main, 18 Septembre, 1726.

(Signé)

LOUIS.

Achevé d' Imprimer d'après la Cronique du Monastère par J. Munsell, à Albany, ce 4 Janvier, 1859.

